

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE  
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

**Téléphone**

05 49 04 95 80

**Courriel**

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

**Adresse**

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

**PROCES VERBAL**

**Conseil d'école du 9 NOVEMBRE 2020**  
**Ecole J. PREVERT d'Epannes**

**Présents :**

Enseignants : Mmes BOUSSEAU, CHARLES, MANSICOT, LIEGEOIS et M.DIEUMEGARD

Parents élus : Mmes BARDOR, LUSSON, VAUCELLES et MARTIN.

Mairie : M. EXPOSITO (Maire), Mme GUIGNARD (élu(e) chargée des affaires scolaires)

Périscolaire: Mme GUILLOT (agent polyvalent)

**Excusés** : Mme PARIZOT (IEN), Mme HALLE (cantinière), Mme TERRADE (agent polyvalent), Mme FERREIRA (directrice centre de loisirs), M. AUBINEAU, Mmes BOULEGHLEM, PAIRAULT, MORETTI (parents élus), Mme BRELAY (DDEN).

Début du Conseil d'école : 18h05

La réunion se déroule via une conférence téléphonique afin de respecter le protocole sanitaire renforcé et faciliter les problèmes éventuels de connexion des participants.

**1- Présentation du conseil d'école et son fonctionnement**

- Présentation des nouveaux membres.
- Résultats des élections 2020 pour les RPE :
  - Inscrits : 119
  - Votants : 72
  - Taux de participation (en forte hausse par rapport à l'an passé) : 60,5% (48,82% l'an passé)
  - Votes blancs ou nuls: 6
  - Nombre de sièges : 4

Elus titulaires : Mmes BARDOR, LUSSON, VAUCELLES et M. AUBINEAU

Elus suppléants : Mmes MARTIN, MORETTI, PAIRAULT et BOULEGHLEM.

Présentation des articles D411-1, D411-2 sur la composition, la fonction et les attributions du conseil d'école. Ces derniers ont été transmis par mail aux Représentants des parents élus. Mme Liégeois a également fourni aux RPE une fiche synthétique sur le rôle, les missions et les devoirs des parents élus au conseil d'école.

Précision sur le rôle et la fonction du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : le DDEN est nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école. Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Education Nationale. Il facilite les relations entre tous les partenaires de l'Ecole publique pour le bien-être des élèves.

## **2- Vote du règlement intérieur de l'école**

- Lecture, ajouts et corrections à apporter.
- Vote à l'unanimité pour le nouveau règlement intérieur 2020/2021. Il sera distribué aux familles la semaine prochaine.

## **3- Les effectifs et l'organisation des classes à la rentrée 2020**

77 élèves à la rentrée 2020.

4 classes :

PS/MS/GS = 8 PS / 6 MS / 4 GS = 18 (Mme Bousseau)

CP/CE1 : 14 CP / 6 CE1 = 20 (Mme Charles)

CE1/CE2: 9 CE1 / 10 CE2 = 19 (M. Dieumegard)

CM1/CM2 : 10 CM1 / 10 CM2 = 20 (Mme Liégeois et Mme Mansicot)

En raison du protocole sanitaire, nous limitons les brassages en faisant des entrées et sorties séparées pour les 4 classes, des récréations séparées et décalées. Les groupes sont également séparés lors de la cantine et sur la pause méridienne.

Les effectifs sont en baisse pour la rentrée prochaine. Les parents élus proposent de faire passer un message sur le site internet de la commune pour recenser les enfants qui ne seraient pas nés sur la commune.

Beaucoup de demandes de locatifs sur Epannes mais peu de disponibilités pour le moment. M. Exposito indique que des logements locatifs sont en rénovation, des parcelles de terrains ont été vendues, le lotissement est en cours d'agrandissement. Il est prévu également la construction de plusieurs logements communaux. Cela pourrait permettre à de nouvelles familles de s'installer dans le village.

## **4- RASED**

Le RASED répond aux demandes des enseignants qui souhaitent mener une réflexion sur l'aide nécessaire en classe et l'aide en dehors de l'école (orientation vers des professionnels). Des entretiens avec les familles sont réalisés, le RASED propose des bilans psychologiques pour un éclairage sur le fonctionnement global de l'enfant. C'est une démarche qui conduit au repérage des fonctionnements cognitifs (les points forts, les points faibles personnels de l'enfant et par rapport à ses pairs). En 2019/2020, il y a eu sur l'école quatre demandes RASED (pour des élèves de maternelle et CP), 4 Equipes Educatives, 3 ESS (élèves en situation de handicap). Avec le confinement et la crise sanitaire, le suivi a été suspendu. Il a repris en septembre 2020.

## **5- Le projet d'école et les actions sur l'année**

Le projet d'école s'articule sur 3 années (2018-2021) et autour de trois axes, 3 ambitions qui sont en cohérence avec le projet académique.

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Depuis 2018, des actions ont déjà été menées et finalisées.

Pour l'ambition 3 par exemple :

- Mise en place de quatre temps forts dans l'année pour associer les familles (le café de rentrée, le goûter de Noël, la galette fin janvier et l'accueil des nouvelles familles en juin),
- Amélioration du système de communication (rajeunissement et actualisation du site Internet de l'école, mise en place d'une plaquette d'information sur l'école à destination des familles à chaque rentrée, réalisation d'un trombinoscope de toutes les personnes qui travaillent à l'école)
- Renforcement des interactions entre les partenaires de l'école (suivis réguliers école/mairie, rencontres avec l'APE, règlement de cour commun).

Une nouvelle action est en cours cette année : la mise en place d'un ENT (à la place du site Internet). Le confinement nous a fait comprendre qu'il est fondamental de créer du lien avec les familles avec un outil simple, efficace et rapide. Cela sera une application où les enseignants et les familles pourront communiquer et échanger, à l'image de ce qui se fait en lycée. L'équipe enseignante travaille en ce moment à la mise en œuvre de cet ENT.

Par ailleurs, nous allons au cours de l'année continuer à travailler sur de nouvelles actions, en privilégiant l'ambition 1, la construction d'apprentissages durables, fragilisés par ce que nous avons vécu à la fin de l'année dernière.

## **Actions et projets pédagogiques 2020/2021 :**

### **❖ Parcours santé**

- Au niveau de la prévention :

L'infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, accompagne les enseignants et viendra tout au long de l'année si le protocole sanitaire l'autorise, pour des actions précises.

Ces actions sont menées en partenariat avec l'enseignant, qui fait part de ses besoins pour sa classe (Apprendre à porter secours, hygiène, puberté...)

Cette année, 6 étudiants infirmiers de deuxième année vont effectuer un stage de trois semaines et mener un service sanitaire au sein de l'école. Le thème choisi est celui de l'usage des écrans (et par conséquent le manque de sommeil, les troubles de l'attention...). Ce service sanitaire concernera la classe de Mme Charles et commencera le 9 novembre 2020 et finira le 27 novembre. Ce travail est plutôt novateur puisque jusqu'à présent, ce service sanitaire se faisait en collège ou lycée. Avec la crise sanitaire, le projet va commencer en distanciel. Dès que nous le pourrons, l'action sera mise en place, nous l'espérons, au sein de l'école.

- Au niveau de la protection :

Suivi infirmier des nouveaux élèves arrivant à l'école, des CE1 et/ou en fonction des besoins. La PMI prend en charge le suivi des PS et des MS.

- Au niveau de l'éducation :

APS (Apprendre à Porter Secours) tout au long de l'année. L'infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, accompagne les enseignants et viendra tout au long de l'année, si c'est possible, pour des actions précises.

Activités sportives : La classe de CM est affiliée à l'USEP. Cela permet à la classe de participer à des activités sportives et des rencontres avec d'autres écoles comme le hand, l'orientation, la sécurité routière, le cyclisme pour les CM1 CM2. Les autres classes feront des rencontres avec des écoles proches d'Epannes si c'est possible, afin de ne pas avoir de coût de transport.

Piscine pour les CP, CE1 de mars à juin chaque mardi de 9H à 9H45 avec des parents agréés.

Kayak pour les CM d'avril à juin, chaque lundi de 9H45 à 11H15 avec des parents agréés.

Les transports pour la piscine et le kayak sont financés par la Mairie.

Cyclisme pour les CM1 CM2 avec des parents agréés. Projet de plusieurs sorties sur route pour travailler la sécurité routière et l'APER avec les élèves avant l'entrée au collège.

Cycle hand pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 (octobre/novembre)

*Nous remercions tous les parents agréés dont l'investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir et pratiquer avec les élèves les activités kayak, piscine et vélo cette année. Cependant, en raison de la crise sanitaire, les sessions de formation ont été annulées et des parents n'ont pas pu s'y rendre. Nous sommes dans l'attente de nouvelles dates à proposer aux parents.*

ACTION CONSO : l'association devait venir pour les classes de maternelle et CP/CE1 pour travailler sur les dangers domestiques. L'action est reportée ultérieurement.

### **❖ Parcours Education artistique et culturelle**

CAC : Un spectacle est prévu pour les maternelles et CP/CE1 seulement, le 2 février. Les CE1 CE2 et CM n'auront pas la possibilité d'assister à un spectacle au CAC cette année. Il y en a en effet trop de demandes et nous n'avons pas été choisis. Les entrées seront financées par la Coopérative scolaire, le transport par l'APE.

Ecole et cinéma pour les classes de CM1/CM2 : 3 films dans l'année. Le premier film devait avoir lieu le vendredi 27 novembre au cinéma de St Hilaire la Palud. Pas de nouvelles pour le moment sur le report éventuel.

Les entrées seront financées par la Coopérative scolaire, le transport par l'APE.

Lire et faire lire pour les classes de Maternelle et CP/CE: C'est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Les lecteurs ont pour mission de lire des histoires à un petit groupe d'enfants, fréquentant l'école maternelle ou primaire. Nous ne savons pas si le projet continuera dans la mesure où 2 des bénévoles souhaitent arrêter. Nous attendons janvier pour savoir ce qui peut être mis en place.

L'équipe enseignante du CP au CM va mener un projet en musique et chant autour du jazz qui s'intitule « Le BA-BA du jazz ». Ce projet est proposé par l'Inspection et est gratuit. Deux intervenants viendront dans les classes en février et mars, une fois par semaine.

Spectacles Planète-mômes pour toutes les classes, sur le thème des émotions pour les maternelle CP et CE1, conférence sur le cycle de l'eau pour la classe de M. Dieumegard, conférence sur le thème des déchets et du recyclage pour la classe des CM. Ces séances devaient être financées entièrement par l'APE. Nous les remercions. Elles sont reportées pour le moment.

## ❖ Parcours Citoyen

Projet Intergénérationnel avec le foyer logement d'Épannes. Plusieurs classes prévoient une activité à partager « à distance » avec les résidents (mise en place d'une correspondance).

Opération « fermes ouvertes » pour les classes de CE/CM. Entrées gratuites, seul le transport est à prendre en charge. Découverte du métier, le soin aux animaux, le quotidien d'une ferme...

Le projet fédérateur du Marais est annulé... Des difficultés liées aux déplacements (réduits suite au protocole sanitaire) et un report qui supposait de reprendre l'ensemble du projet sur une nouvelle thématique.

*Nous remercions l'APE pour son investissement et ses actions. Nous rappelons que cela permet de financer de nombreux projets. Sans cette aide, certains projets ne pourraient voir le jour.*

### **6- Les mesures de sécurité**

Présentation des mesures de sécurité dans les écoles.

- Présentation Exercice incendie. 3 exercices par an. Un exercice a eu lieu le lundi 14 septembre. Il s'est bien passé. Les alarmes ont bien fonctionné, l'ensemble des élèves est sorti des locaux pour rejoindre le point de rassemblement en ordre et dans le calme.

- Le P.P.M.S. En quoi cela consiste ?

Il s'agit d'aider les enseignants à se préparer au mieux à l'éventualité d'un risque majeur : intrusion ou accidents d'origine naturelle (inondation, transport de matières dangereuses, nuage toxique...)

En cas d'accident majeur, cela permet de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d'être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.

L'action de l'école relève de deux axes : protection et éducation.

Les PPMS ont été modifiés cette année pour qu'ils répondent aux exigences du protocole sanitaire.

Le confinement ne se fait plus dans la cantine mais dans les classes (en cas de nuage toxique par exemple), les plus jeunes ne se confinent plus dans le dortoir mais se cachent dans leur classe (en cas d'intrusion).

Des exercices ont eu lieu au mois d'octobre.

Suite à ces exercices, nous avons fait un bilan et un retour d'expérience avec les élèves, mais aussi avec l'équipe enseignante et les élus qui ont reçu le compte-rendu.

Des points de fragilité apparaissent :

- L'alarme ne s'entend pas, malgré le nouveau boîtier installé cet été. La Mairie est en train d'installer un nouveau système dans les classes. Il y a aussi les talkies walkies achetés par l'ancienne municipalité que nous utiliserons.  
M. Exposito précise qu'une société est venue la semaine dernière : des alarmes seront installées dans les classes avec des boutons poussoir.
- Actualiser les plans de localisation des points gaz, eau et électricité (locaux maternelle et Mme CHARLES + entrée).
- Prévoir un trousseau de clés maternelle pour que les adultes puissent fermer à clé rapidement toutes les issues ainsi qu'un trousseau clés pour la classe de Mme Charles.

En ce qui concerne la sécurité des locaux, M. Exposito nous informe que des caméras vidéo vont être installées dans la cour ainsi qu'une alarme générale pour l'enceinte scolaire.

## **7- Questions diverses**

### **GARDERIE :**

- *Serait-il possible qu'il y ait plus d'activités ?*

Marine Guillot fait part de l'ensemble des activités qu'elle met en place : décorations pour Halloween, activités pour Noël (achats de 2 sapins qui seront à décorer). Elle s'adapte à la tranche d'âge. Les enfants sont libres de participer. Certains ne souhaitent pas participer à ces activités.

A noter : les locaux de la garderie sont à présent dans les deux salles côté Mairie. Cela permet d'avoir un espace plus grand et de séparer plus facilement les groupes. Les élèves qui le souhaitent ont aussi la possibilité de faire leurs devoirs au calme. Mme Liégeois rappelle à la municipalité qu'il serait souhaitable de faire passer un mot aux familles pour les informer de ce changement.

- *Serait-il possible que les enfants puissent jouer dehors pendant le temps de garderie du matin ?* Oui, quand il fera plus chaud, pas en hiver.

### **CENTRE DE LOISIRS :**

C'est un nouveau centre de loisirs, des précisions ont été apportées par mail par Mme Virginie Ferreira, directrice du centre. Mme Liégeois transmet ces informations.

Le centre de loisirs d'Epannes est organisé depuis cet été par le centre socio-culturel de Mauzé sur le Mignon. Sur Epannes, il y a une équipe de 5 personnes.

4 animatrices (Lucie , Maïté, Marine et Paula ) et Virginie Ferreira ou Maxime Pommier en direction. Pour le nouveau protocole sanitaire, le centre de loisirs a renforcé le lavage de mains, l'aération des locaux, mise en place du masque pour les enfants à partir de 6 ans et tous les adultes encadrants, limitation du brassage entre enfants. Il est demandé aux parents qui emmènent leurs enfants qu'ils soient aussi masqués, que leurs enfants n'aient pas de température.

Le centre est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf pour Noël) de 7h30 à 18h30.

Les mercredis, les enfants peuvent être accueillis à la demi-journée ou journée entière, avec ou sans repas. Pour inscrire votre enfant pour le mercredi, cela doit être fait avant le lundi 18h au centre socio-culturel.

Pour les « petites » vacances les inscriptions se font à la journée et les grandes vacances à la semaine. Les jours d'inscriptions pour les vacances sont diffusés dans une plaquette via le cahier de liaison de votre enfant. A partir des vacances de février, par souci d'organisation, il y aura une date limite pour inscrire les enfants (animateurs à recruter pour le nombre d'enfants inscrits et repas à commander).

Les parents élus ont des échos très positifs sur le Centre de Loisirs. Les activités et le personnel de qualité.

### **RESTAURATION SCOLAIRE**

*-Moins bon que l'année dernière (indiqué à plusieurs reprises).*

La société API a recruté un nouveau cuisinier. Des circuits courts avec des produits bio seront mis en place très rapidement. Mme Liégeois souligne le fait que les quantités sont parfois un peu justes pour les adultes.

*-Les enfants vont-ils changer de place en cours d'année ? Si oui, à quel rythme ?*

Le changement de places se fait à chaque vacance (sauf sur ce retour de vacances à cause du protocole sanitaire renforcé).

*- Certains enfants sont mal installés à la cantine avec le mobilier.*

Ceci est temporaire et dû au protocole sanitaire : les maternelles (premier service), puis les CP/ CE (deuxième service) mangent dans la même salle après désinfection des locaux. Les tables ont été choisies de taille moyenne pour convenir au plus grand nombre, ceci pour éviter le brassage des élèves et le maintien des repas en cantine.

## **LOCAUX ENVIRONNEMENT**

*- Stationnement compliqué devant l'école, réaménagement parking nécessaire.*

*- Manque d'arbres dans la cour, pour ombrager.*

*- QUID de l'isolation des locaux, confort des enfants ?*

M. Exposito prend note des demandes et souligne que de nombreux travaux ont déjà été effectués à la rentrée (réhausse du mur, nouveau portail, nouvelle grille du côté de la classe de M. Dieumegard, mise en place des alarmes PPMS...).

La mairie envisage de poser des claustras dans les toilettes des maternelles, comme cela avait été demandé l'an passé en CE pour une plus grande intimité. Des alarmes, caméras, panneaux photovoltaïques sont à l'étude. Tout ceci a un coût, tout ne peut pas être fait dans l'immédiat. Par ailleurs, concernant le parking, il demande un peu de civisme pour que la sécurité de tous soit améliorée.

*-Bravo pour la place handicapée refaite et pour le mur rehaussé côté mairie, attendu depuis 10 ans.*

## **SECURITE HYGIENE**

*-Les masques sont-ils obligatoires pendant le sport ? C'est vraiment pénible pour les enfants de le conserver pendant les activités sportives.*

Le masque doit être porté en récréation mais pas lorsque les activités physiques sont incompatibles avec le port du masque. Les enseignants, en fonction de l'activité réalisée (plus ou moins proches, plus ou moins statique), font le choix de le faire porter ou pas. Par ailleurs, une difficulté supplémentaire s'impose, celle de la gestion du port du masque et de ses multiples manipulations par de jeunes enfants. Les enseignants restent bien entendu à l'écoute des élèves s'ils se trouvaient gênés lors de l'activité en question.

*-Pourquoi tous les maîtres et maîtresses ne sont-ils pas à aux portes pour vérifier que les élèves repartent bien avec leur(s) parent(s) ?*

Rappel des textes officiels. Si les enfants ne vont pas à la garderie :

Si c'est un enfant de maternelle, la surveillance se poursuit jusqu'à la remise directe aux parents ou aux personnes autorisées.

Si c'est un enfant en élémentaire (dès le CP), aucune disposition réglementaire n'oblige les enseignants à surveiller ou à veiller au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Ils peuvent aussi rentrer seuls.

Ainsi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Pour les élèves à partir du CP, chaque enseignant, selon sa volonté et sa disponibilité, est libre de rester ou non à la sortie. Néanmoins, les portes restent ouvertes un certain temps et les enfants savent que si personne ne vient les chercher, ils doivent rentrer dans la cour pour

aller à la garderie. Nous rappelons également que les parents portent eux aussi une responsabilité : reprendre son ou ses enfants à la sortie, aux heures fixées par le règlement intérieur (circulaire de septembre 1997).

*-Un parent demande à ce que les maitres/maitresses gardent leur masque en classe. Il est indiqué que lorsque l'enseignant est au fond de la classe ou au tableau, dos aux élèves le masque est parfois retiré.*

Les enseignants portent le masque en classe depuis qu'il a été rendu obligatoire pour tous les enseignants et personnel de l'école depuis le déconfinement et la réouverture des écoles en mars dernier.

Cependant, le port du masque sur la journée, surtout au début, pouvait être très difficile pour certains (rhume, maux de tête). Les enseignants concernés ont pu le baisser très brièvement avec toute la prudence nécessaire et comprennent l'inquiétude des parents. Ils essaieront de faire des efforts mais demandent aux familles une certaine compréhension. Ce n'était pas facile, surtout en début d'année lorsqu'il faisait très chaud dans les classes. En ce moment, cela va mieux, et l'ensemble de l'équipe enseignante confirme qu'elle garde bien le masque sur la journée, au contact des enfants.

Par ailleurs, au niveau pédagogique, il est parfois nécessaire de dégager la bouche pour être plus audible sur une très courte durée et en prenant toutes les précautions nécessaires (mot nouveau ou articulation nécessaire car non compris par les élèves, écoute d'un son particulier chez les plus jeunes en phonologie...). Il a été question dans les médias de masques transparents pour les enseignants de maternelle et CP. Pour le moment, nous n'avons pas eu de nouvelles par rapport à cela.

A noter : Les différents protocoles mis en place dans notre école ont été très lourds à gérer en amont et au quotidien. Il nous semble qu'ils ont été efficaces puisqu'aucun cas de COVID n'a été relevé depuis le déconfinement en mars.

De nombreuses mesures ont été maintenues à l'école d'Epannes, dès la rentrée de septembre, contrairement à d'autres écoles : entrées différentes, brassage limité des élèves, distanciation... Le protocole sanitaire renforcé a été mis en place dès le premier jour de la rentrée des vacances d'automne par l'équipe enseignante et la municipalité.

L'ensemble de l'équipe enseignante et le personnel municipal fait de son mieux pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants., en essayant d'être très réactifs à chaque nouvelle consigne.

## **DIVERS**

*-Semaine de 4 jours à revoir*

Le vote a eu lieu en juin 2020. Il est très récent !

Tous les partenaires se sont exprimés : municipalité, familles (sondage), parents élus, DDEN, enseignants. Le nouveau rythme scolaire a été validé par l'ensemble des partenaires, et par l'Inspection. La démarche n'est pas simple. Nous n'allons pas revenir sur cette question cette année.

*-Un regroupement avec une autre école pour la rentrée 2021 est-il envisagé pour éviter la fermeture d'une classe ?*

Impossible pour le moment. Les autres écoles sont déjà regroupées autour d'Epannes. Aucun contact n'a été pris dans ce sens.

Solution trouvée par la municipalité : faire venir des familles sur la commune par la vente de terrains et l'offre plus importante de locatifs.

M. Exposito souhaite que l'école continue à vivre. Très belle école, très bonne équipe d'enseignants.

*-Peut-il être indiqué dans le règlement de classe que les bonbons sont interdits à l'école en dehors des anniversaires ? Ceci afin d'éviter tous conflits entre les élèves.*



Les bonbons étaient déjà interdits à l'école, les enseignants le rappellent aux enfants lorsqu'ils en voient dans la cour. Nous le rajoutons aujourd'hui au règlement intérieur.

M Exposito finit la réunion en soulignant l'aspect positif et constructif des échanges. Il lui tarde de rencontrer les parents en présentiel en février, pour le prochain conseil d'école.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au jeudi 25 février à 18h, dans la salle du conseil de la Mairie.

Fin du Conseil d'Ecole à 20h23

**Pour information, tous les comptes rendus des conseils d'école sont en ligne sur le site Internet de l'école :**

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/epannes/>

**Présidente de séance :**

Madame Liégeois Françoise

**Secrétaire de séance :**

Madame Bousseau Elise